LE CUBILLACAIS

Feuillets d'informations locales

Saint-Georges Antignac

n°59 - juillet 2022

COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél : 05 46 70 45 90
Email : communestgeorgesantignac@wanadoo.fr

Dans ce numéro

n°59 - juilllet 2022

- Le mot du maire
- Conseils municipaux
- Activités de la Commune
- Activités des Aînés Ruraux
- Association
- État civil
- Manifestations à venir

Saint-Georges Antignac

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h

Fermeture pour congés
du 7 juillet au 28 juillet inclus

Ont participé à la préparation :

pour les articles, les photos et la rédaction
Gisele BONNEAU
Pour recherches internet
Bernard DIEUMEGARD
pour le tirage
Annick GUILLAUME
Jean-Pierre DECRUYENAERE
Sabrina MARQUEZ
Erwann CARADEC

À la satisfaction de tous, ce premier semestre a vu se confirmer l'allégement des mesures sanitaires prises pendant l'épidémie de la Covid. Revivre normalement est appréciable.

Les animations sur la commune ont pu reprendre avec le soleil. La fête du pain a été un réel succès.
Les aînés peuvent à nouveau se réunir et reprendre toutes leurs activités.

Les plus jeunes ont retrouvé les joies des sorties scolaires de fin d'année. Les petits (école de Clion) sont allés au zoo de Beauval. Les moyens (école de Mosnac) ont passé trois jours dans les Pyrénées. Enfin les grands (école de St Georges Antignac) ont découvert le Futuroscope pendant deux jours.

L'avenir des trois écoles ne semble pas, pour l'instant, menacé. En effet, en septembre vingt-quatre rentrées en maternelle sont prévues.

Les différents travaux programmés dans le bourg se poursuivent. Les abords de l'église (Parking et accès) sont terminés ainsi que la route menant à la mairie.

Nous avons fait au mieux pour agrémenter le centre du bourg, refaisant les pelouses et en fleurissant. Nous venons d'ajouter quatre gros pots de fleurs. Le reste de la voirie sera fait en 2023 ainsi que la réfection de la départementale qui traverse le bourg.

Une antenne relais (pour faciliter la réception des téléphones portables) est en cours d'installation aux Terriers de Cordie. Elle sera fonctionnelle en 2023. De plus, l'alimentation du réseau par la fibre repartira de la « Petite ville » pour desservir les endroits non pourvus sur la commune, ainsi que Clion, Clam et Marignac.
Chez Taconnet, l'assainissement était en « individuel regroupé ». Après étude de zonage, il devrait passer en collectif et repris par Eau 17 après une enquête publique.
Nous espérons que cette reprise se fasse cette année.

Une fois encore, je remercie les bénévoles. Sans eux rien ne serait possible (chemins, fête du pain, entretien de la fontaine d'Antignac etc...). De plus, cela crée un lien indispensable à la vie des petites communes comme la nôtre.
Les élections se sont bien déroulées, 80% de participation aux présidentielles, par contre seulement 47% au premier tour des législatives. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter un bel été avec l'espoir d'une météo « normale ».

Amicalement
Christian Huillin

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2022

Le vingt-huit janvier deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Georges Antignac, dûment convoqués en session ordinaire, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Christian HUILLIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs C. HUILLIN, A. RULLIER, G. BAURION, D. FAURE, P. THOREAU, J.P. DECRUYENAERE, S. LÉVAIQUE et Mesdames A. RAMOS DE OLIVEIRA, A. GUILLAUME
Excusé : Mme M.F. RAT et M. J.M. ABIBON.

Monsieur Jean-Pierre DECRUYENAERE a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 en présentant ses vœux pour la nouvelle année et en donnant lecture du procès-verbal du 14 décembre 2021, qui est adopté à l'unanimité.

AMÉNAGEMENT DU BOURG TRANCHE 3

Le projet d'aménagement du Bourg tranche 3 a été évoqué. Un devis du syndicat de la voirie a été proposé à hauteur de 212 698,60 €. Le conseil a accepté le devis à l'unanimité (11 pour et 0 contre). Une demande de subvention à la DETR et à la DSIL va être demandée.

BUDGET 2022

Monsieur le Maire fait part aux membres du conseil municipal de la proposition de budget pour l'année 2022 (investissement, fonctionnement, subventions).

QUESTIONS DIVERSES

Une demande de devis pour le stockage externe des données informatiques va être demandé auprès de l'organisme SOLURIS.
Lors de la présentation du nouveau prêtre, il a été énoncé qu'une messe religieuse sera organisée tous les deux mois à l'église de Saint Georges Antignac et qu'un concours de crèche de Noël au sein des églises se déroulera cette année.
Les conteneurs à poubelles situés Chez Pétreau et Chez Chauvet vont être déplacés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2022

Le trois mars deux mille vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Georges Antignac, dûment convoqués en session ordinaire, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Christian HUILLIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs C. HUILLIN, A. RULLIER, G. BAURION, D. FAURE, P. THOREAU, J.P. DE-CRUYENAERE, S. LÉVAIQUE et Mesdames A. RAMOS DE OLIVEIRA, A. GUILLAUME

Madame Marie-France RAT a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 en donnant lecture du procès-verbal du 28 janvier 2022 qui est adopté à l'unanimité.

BUDGET 2022

Le budget primitif proposé lors du dernier conseil municipal a été validé à l'unanimité (11 pour et 0 contre).

- Dépenses de fonctionnement : 847 160,89 €
- Recettes de fonctionnement : 847 160,89 €
- Dépenses d'investissement : 534 327,94 €
- Recettes d'investissement : 534 327,94 €
- Subventions versées aux divers organismes : 64 238,00 €

SIVOM/CEG

La fusion n'est pas encore possible donc celle-ci se fera le 1er janvier 2023.

CHEMIN DE CHASSELOUP

Le chemin ne peut pas être déplacer car celui-ci mène directement au Château, le chemin de Chasseloup n'aura aucune modification.

SANITAIRES ATELIER

Les devis vont être étudiés.

STATUT CDCHS

La Communauté des Communes de la Haute Saintonge a modifié ses statuts. Suite à la proposition des nouveaux statuts, le conseil municipal a délibéré et a accepté à l'unanimité (11 pour, 0 contre) ces nouveaux statuts.

ÉLECTIONS

Cette année, il va y avoir deux élections ; les élections Présidentielles et les élections Législatives.
Les élections Présidentielles se dérouleront le 10 et 24 avril 2022 à la mairie.
Les élections Législatives se dérouleront le 12 et 19 juin 2022 également à la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

Un site internet va être mis en place pour la commune courant 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2022

Le sept avril deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Georges Antignac, dûment convoqués en session ordinaire, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Christian HUILLIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs C. HUILLIN, A. RULLIER, G. BAURION, D. FAURE, P. THOREAU, J.P. DE-CRUYENAERE, S. LÉVAIQUE, J.M. ABIBON et Mesdames M.F. RAT, A. RAMOS DE OLIVEIRA, A. GUILLAUME

Madame Annick GUILLAUME a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 en donnant lecture du procès-verbal du 03 mars 2022 qui est adopté à l'unanimité.

SCOT
Schéma de cohérence territorial.
Réponses au questionnaire « Atlas des Enjeux »
Diagnostic territorial.

DEVIS
Les devis de Bricomarché, Nord Blayais et IPE Pannes pour les sanitaires de l'atelier ont été mis au vote et accepté à l'unanimité.

SUBVENTION UKRAINE
Un don au profit de « l'Action Ukraine – Soutien aux victimes du conflit » a été proposé et voté à hauteur de 500 euros. Les membres du conseil ont accepté à l'unanimité.

MOBILIERS URBAINS
Des jardinières, modèle rond, ont été choisies par le conseil municipal.
Un panneau « interdiction de stationner » va être mis en place le long du mur derrière l'école.

POUBELLES
Bourg : les poubelles resteront au niveau du four à pain.
Chez Pétreau : les poubelles se trouvent au bout de la haie dans le virage.
Chez Chauvet : les poubelles sont placées après le virage.

SECRÉTARIAT
Le conseil municipal reporte la demande d'un deuxième poste de secrétariat (aide ponctuelle).

QUESTIONS DIVERSES
Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022

Le trente et un mai deux mille vingt-deux à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune de Saint Georges Antignac, dûment convoqués en session ordinaire, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Christian HUILLIN, Maire.

Étaient présents : Messieurs C. HUILLIN, A. RULLIER, G. BAURION, P. THOREAU, J.P. DECRUYENAERE, S. LÉVAIQUE, J.M. ABIBON et Mesdames M.F. RAT, A. RAMOS DE OLIVEIRA, A. GUILLAUME

Excusé : Monsieur Didier FAURE

Monsieur Gilles BAURION a été désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30 en donnant lecture du procès-verbal du 07 avril 2022 qui est adopté à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

Eau17 va acquérir le système d'assainissement de Taconnet (réseau, pompage, unité de traitement). De ce fait, il a été proposer et accepter à l'unanimité par le conseil municipal (10 pour et 0 contre) de céder à titre gratuit la parcelle cadastrée ZD 101 sur laquelle l'unité de traitement a été construite, la parcelle cadastrée ZD 1873 à usage de passage ainsi qu'une partie de la parcelle cadastrée A 120 sur laquelle un poste de refoulement a été construit.

Une étude concernant l'assainissement de Taconnet a été faite par Eau17. Il en ressort qu'à Saint Georges Antignac et à Taconnet l'assainissement sera collectif. En revanche, à Garrau, l'assainissement sera individuel ; le collectif ayant été refusé par Eau17 car trop coûteux et pas assez rentable.
Les principes du zonage sont approuvés par l'ensemble du conseil municipal (10 pour et 0 contre).

MATÉRIEL

Le conseil municipal a décidé de changer le tracteur de la commune. Un devis d'un montant de 37 000 € a été proposé, pour l'achat d'un nouveau tracteur d'occasion, et accepté à l'unanimité par les membres du conseil municipal. L'ancien tracteur sera repris par l'entreprise vendeuse au prix de 6 000 €.

Le tracteur tondeur de la commune est également en panne. Celui-ci est toujours en réparation en attente des pièces nécessaires. Pas de changement prévu pour celui-ci.

Les devis concernant l'achat d'un appareil photo ainsi que d'un ordinateur portable pour la commune étant dépassés, de nouveaux devis ont été proposé. Le devis pour l'appareil photo d'un montant de 229 € ainsi que le devis pour l'ordinateur portable d'un montant de 499 € ont été acceptés à l'unanimité par le conseil municipal (10 pour et 0 contre).

ÉLECTIONS

Les élections législatives se dérouleront le 12 et 19 juin 2022 à la mairie de Saint Georges Antignac..

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2022

COMITE DES FÊTES
Une demande de subvention complémentaire de 206,51 € a été demandée par le comité des fêtes et accordée à l'unanimité par les membres du conseil municipal (10 pour et 0 contre).

SUBVENTION
Une demande de subvention va être faite au Département concernant la rénovation des bâtiments communaux et du bâtiment.

PERSONNEL
Le contrat PEC prévu initialement pour une période de 6 mois au niveau du service technique se verra prolonger de 3 mois via un avenant.

QUESTIONS DIVERSES
Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

JOURNÉE CIVIQUE

Les bénévoles ont participé à l'action civique programmée dans beaucoup de communes. Il serait tellement plus intelligent de ne pas souiller les bords de route avec des ordures de toutes natures. Merci à toutes et tous d'avoir participé à cette journée.

LA FONTAINE

Comme tous les ans, la fontaine d'ANTIGNAC a eu droit à sa toilette. Après avoir bien travaillé, tout le monde s'est retrouvé sous les frondaisons en bordure du Trèfle pour pique-niquer

INFORMATION
Pour agrémenter le bourg de St Georges, le comité des fêtes a le projet de fabriquer des décorations pour les fêtes de noël. Heureux de faire participer les enfants, le comité propose un atelier le mercredi 5 octobre 2022 à 14 h 00 à la salle des fêtes. Merci de bien vouloir vous inscrire auprès de la mairie ou à Madame Bonneau au 05.46.70.22.62 (heure de repas)..

FÊTE DU PAIN

Cette année, la fête du pain avec brocante a été reportée au 1er mai pour causes d'élections. Le temps étant de la partie, ce fut une très belle réussite, tant pour la brocante, qu'au fournil (396 pains vendus) et dans la rue où la compagnie NYMANE s'est donnée à fond.
Un grand merci à nos boulangers Patrick, Karine et Alexandre pour la cuisson du pain et à toute l'équipe du comité des fêtes.

SARDINADE

Voilà le retour de cette soirée ! Celle-ci a eu lieu le dernier samedi du mois de juin et a retrouvé un grand nombre de ses habitués qui sont venus déguster les sardines grillées, après avoir assisté au spectacle du barbecue.
Une ambiance bon enfant et amicale, a permis de recréer cette chaleur qui nous a tant manqué depuis deux ans.

UN PETIT MOT DE L'ÉCOLE

Nos écoliers de CE2-CM1 et CM1-CM2 ont fait leur rentrée le jeudi 2 septembre 2021.

Ces quelques mois auront été bien remplis !

Le dernier week-end de septembre, nous avons pour habitude de participer à « Nettoyons la nature » aux abords de l'école. C'est l'occasion de parcourir le village à pied et de sensibiliser les enfants à une action citoyenne. Nous réitérons l'expérience au mois de mars avec la mairie (voir photo ci-dessus).

Tous les ans, en début d'année, nous organisons une sortie scolaire vers un « Pôle Nature » de Charente-Maritime afin de souder le groupe classe.
Cette année, nous sommes allés au Parc de l'Estuaire à Saint-Georges de Didonne. Les élèves ont participé à deux ateliers : un évoquant la faune et la flore de l'estuaire (voir photo à gauche) et le second plus axé sur la lecture de paysages.

Notre année scolaire s'est articulée autour du thème « Tour du monde ».
Les deux classes ont donc travaillé toute l'année en interdisciplinarité.
D'abord en littérature : les enfants ont suivi les aventures de Philéas Fogg, le héros du roman de Jules Verne, dans « Le tour du monde en 80 jours ».
Par ailleurs, la bibliothèque de Clion a eu la gentillesse de nous sélectionner des ouvrages autour de ce thème, ce qui a bien profité aux deux classes.

Puis, nous avons eu la chance de bénéficier de l'intervention de Mme Lucie Lanthiome, professeure de chant à l'école des Arts de Haute-Saintonge. Chaque semaine, elle est venue faire chanter les enfants en langues étrangères (anglais, japonais, espagnol, sénégalais, hindi) afin de créer une chorale originale et dynamique.

Grâce à l'école des Arts, nous avons aussi pu profiter de deux interventions de présentation d'instruments : le violoncelle et les percussions qui font leur rentrée en septembre prochain là-bas. Les élèves ont pu s'essayer à la pratique de chacun des deux instruments, de quoi susciter l'envie de s'inscrire à la musique à la rentrée prochaine.
En parallèle, chaque classe a travaillé sur des pays préalablement choisis. Les élèves ont fait des recherches, mis en mot et en page des exposés qui seront présentés aux parents le vendredi 1er juillet à l'occasion des portes ouvertes de l'école et de la chorale de fin d'année.

ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Toujours dans le thème, le vendredi 22 octobre, Mme Pradeau de « Planète Mômes » est venue à l'école nous présenter une animation intitulée « Un être humain, des milliers de cultures ». Les élèves ont découvert les différents continents habités, la diversité des langues et des cultures humaines puis les écoles dans le monde. Un moment très enrichissant !

Mme Esnault, céramiste, est également intervenue à l'école pour un cycle poterie, au printemps.
La classe de CE2-CM1 a fabriqué des masques africains et celle de CM1-CM2 des assiettes indiennes. L'ensemble des productions sera exposé lors des portes ouvertes.

Dans le domaine sportif, nos élèves bénéficient tous les ans d'activités nautiques grâce à la CDCHS de Haute-Saintonge. Ainsi, les élèves de CE2-CM1 ont profité d'un cycle voile à Port Maubert au printemps 2022 tandis que les CM1-CM2 ont suivi un cycle canoë-kayak qui s'est terminé par une rencontre de type triathlon (enchaînement de canoë / vélo / course à pied) avec l'école de Saint-Germain du Seudre au plan d'eau de Jonzac en septembre-octobre 2021.

Nous avons également fait une randonnée à Clion au mois de mai : 17 kilomètres à pied sur la journée, un vrai défi sportif pour les petites jambes !

Enfin, après deux ans, nous avons pu retourner à la piscine pour 9 séances entre mars et juin.

Par une journée bien froide, les enfants de l'école, bien couverts et bien bottés ont participé à la plantation de haie. Entourés de leurs maîtresses et personnels de la mairie, ce fut une activité récréative et utile.

Dans le domaine scientifique, les deux classes ont participé à l'expérience « Élève ton blob » l'expérience éducative du CNES pour la mission ALPHA. Il s'agissait d'étudier le comportement du Physarum polycephalum ou « blob » conjointement avec Thomas Pesquet qui se trouvait lui à bord de l'ISS. Pour se faire, nous avions reçu des kits à l'école. Nous avons pu comparer nos résultats avec ceux des autres classes mais aussi avec ceux de l'astronaute français.

En décembre, nous sommes allés au cinéma de Saint-Genis de Saintonge profiter des séances de Noël. Nous y avons regardé « Encanto, la fantastique famille Madrigal », le dernier Disney. De jolies couleurs et une ambiance festive qui ont plu aux enfants !

En fin d'année scolaire, les CM2 partent visiter le collège de secteur, Maurice Chastang à Saint-Genis de Saintonge. Une journée bien remplie ! Au programme : rallye lecture et rallye maths avec une classe de 6ème, cours de physique-chimie et d'anglais, visite de l'établissement et questions à Mme la CPE. Les ventres criant famine après tant de concentration, le repas au self du collège fut très apprécié !

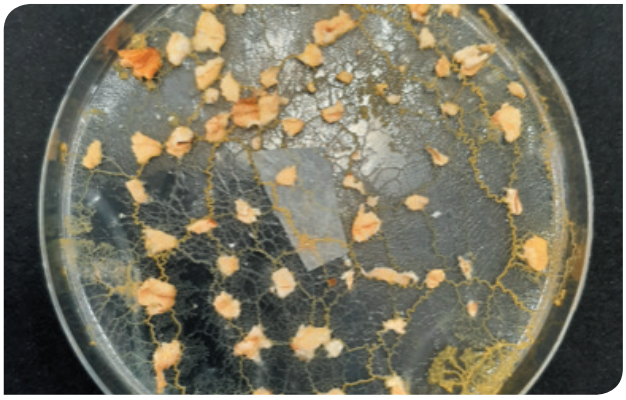

Le 28 juin, la classe de CM1-CM2 participera à un rallye lecture sous forme de jeu de l'oie géant avec les autres écoles du secteur du collège. Chaque classe a lu des œuvres communes durant l'année scolaire. C'est une façon ludique et conviviale de tester les connaissances des enfants à la fin de l'année.

Enfin, l'aboutissement de notre année scolaire et ce qui a été le plus attendu par les enfants après ces années perturbées a été le voyage avec nuitée au parc du Futuroscope les 30 et 31 mai 2022 !
Il en aura fallu des madeleines vendues afin de pouvoir financer ce voyage. Heureusement que le SIVOS et l'APE nous ont aidés et nous les en remercions grandement. Ce fut un réel moment de partage et de convivialité. Le soleil était au rendez-vous, tout comme la bonne humeur de chacun.

Parmi les diverses attractions sensorielles proposées, une a été particulièrement parlante pour les enfants : « L'extraordinaire voyage » inspiré du « Tour du monde en 80 jours » de Jules Verne. Assis dans un simulateur, nous avons parcouru le monde en quelques minutes ! Une si grande aventure méritait bien une glace au goûter !

L'installation dans les chambres a été calme. Après une bonne douche, nous sommes tous allés manger au restaurant avant de profiter du spectacle nocturne. Tout le monde a bien dormi une fois rentré !
Le lendemain matin, les petits ventres ont pu se rassasier lors du petit-déjeuner en compagnie des « Lapins Crétins ». Les plus courageux ont expérimenté « Danse avec les Robots ».

Nous sommes rentrés à 19h30 à l'école, la tête pleine de souvenirs !

Merci à Mr Rullier et à l 'ensemble de nos accompagnateurs qui ont assuré l'encadrement des enfants durant ces deux jours.

La semaine du 4 juillet sera plus calme, la fin de l'année se profile. Nous nous rendrons à la bibliothèque de Clion à pied pour rendre les livres prêtés. Nous rangerons tranquillement les affaires de chacun et profiterons de ces derniers jours tous ensemble avant les grandes vacances. Les CM2 partent au collège. De nouveaux élèves vont arriver de Mosnac mais aussi d'ailleurs. Deux nouveaux élèves sont attendus à la rentrée, des futurs CM2.

Nous commençons à anticiper l'année prochaine afin de proposer à nos petites têtes des activités différentes mais tout aussi diversifiées.

Bel été à tous et à bientôt,

Les maîtresses de St Georges

COMMEMORATION DU 19 MARS

Souvenirs à nos soldats morts pour la France en Algérie.

UN PEU D'HISTOIRE

Vous connaissez l'expression « avoir les dents du bonheur ».
La dent du bonheur remonte au temps des guerres napoléoniennes au 19 ème siècle.
A cette époque, pour aller sur le champ de bataille, il fallait être doté de rapidité, de dextérité mais aussi plus étonnement de belles dents.
En effet, les soldats devaient tenir leurs lourds fusils à deux mains. Ils n'avaient alors que leurs incisives pour déchirer l'emballage en papier dans lequel se trouvait la recharge de poudre.
C'est au moment du recrutement à l'armée que tout se jouait. Ceux ayant des quenottes manquantes ou trop écartées devant, se trouvaient alors inaptes au combat et étaient réformés. Ils avaient « le bonheur » d'échapper à la guerre.

COMMEMORATION DU 8 MAI

Commémoration de l'Armistice de la seconde guerre mondiale en présence d'administrés, d'anciens combattants, d'habitants de la commune et d'enfants, dont TIAGO, élève de CM2 qui a lu le message de Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées

RÉUNION DES AINES RURAUX

Réunion des Ainés de St Georges Antignac, ce 17 mars pour leur assemblée générale. Approbation des comptes de l'année écoulée et élection du bureau. Après vote et à l'unanimité le bureau reste inchangé.
Un repas avec tous les adhérents à clos cette journée dans la bonne humeur.

JOURNÉE RECREATIVE POUR LES AINES

Ce jeudi 16 juin, jour où les Aînés Ruraux se réunissent pour leur après-midi récréative, a été organisé dès le matin des jeux (chamboule tout, mikado géant, etc...) accessible à tous. Un pique-nique organisé par le Pégasse et servi dans la salle des fêtes par le soin des bénévoles du club a clôturé cette journée.

LUTTE CONTRE LES BRUITS DU VOISINAGE

Le décret n° 2006-1099 du 31 août 2006 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde. »

Horaires de tonte

Lundi au Vendredi	Samedi	Dimanche et jours fériés
De 8h30 à 12h et de 14h à 19h30	De 9h à 12h et de 15h à 19h	De 10h à 12h

Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon et les tracteurs de pelouse, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailleuses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

À VOS CALENDRIERS

Le Comité des Fêtes

CAGOUILLADE
13 juillet 2022

BRAME
24 septembre 2022

Les Aînés ruraux

REPAS EN PLEIN AIR
20 juillet 2022
à 12h au moulin du SAP

MARIAGE

FRAINEAU Sylvain et BOULARD Angélique
Le 30 mars 2022

PACS

Néant

NAISSANCES

ZIMMERMANN Cléa
Le 2 mai 2022

PARRAINAGE CIVIL (BAPTÊME)

RAPET Timothé
Le 4 juin 2022

DÉCÈS

PICART Lucien
le 22 Janvier 2022

BOURGEOIS Christian
le 15 février 2022

LERICHE Yves
le 6 mars 2022

MAURET Jean-Pierre
le 10 mars 2022

PITARD Alice
le 23 mai 2022

DEMELLE Christelle
le 09 juin 2022

CIMETIÈRE

Néant

INFORMATION MAIRIE

Pour faciliter la transmission d'informations plus rapidement, la Mairie propose aux personnes ayant une adresse mail de bien vouloir la transmettre à l'adresse suivante :

communestgeorgesantignac@wanadoo.fr